

Vive le 1^{er} Mai 2007

Mieux répartir les richesses
Lutter contre la précarité
Respecter la solidarité et les valeurs républicaines
Faire augmenter les salaires par les actionnaires



En 1890, les manifestants du 1^{er} mai, qui réclamaient la journée de 8 heures, défilait en portant à la boutonnière le triangle rouge, symbole de la division de la journée en 3 parties : travail, sommeil, loisirs.

Ce symbole fut remplacé par la fleur d'églantine rouge, couleur du sang de Marie BLONDEAU, qui a coulé quelques années plus tard à Fourmies, abattue par les forces de l'ordre.

**L'action syndicale
comme seul horizon...**

**Faisons du " 1^{er} Mai "
une journée de revendications.
Redonnons à cette journée le sens qu'elle a :
la mobilisation pour la revendication !**

Que chaque syndicat FORCE OUVRIERE organise des délégations de salariés, de chômeurs, pour déposer le "CAHIER DE REVENDICATIONS" !

Que l'action revendicative soit puissamment organisée !

Camarades, nous ne pouvons admettre que le 1er mai soit une journée de fête, quand plusieurs millions de citoyens ne connaissent que la précarité depuis plusieurs années, quand la République organise la Charité en déléguant sa solidarité aux associations caritatives !

Le 1er mai 2007, revendiquons pour :

- Le pouvoir d'achat des actifs et des retraités, pour la pérennité de la retraite par répartition
- Pour la défense du Code du Travail
- Pour une protection Sociale digne de ce nom
- Pour la solidarité et non pas pour les assurances privées
- Pour garantir notre citoyenneté par la sauvegarde des Services Publics

Victor HUGO écrivait :

" Vous voulez les pauvres secourus, moi je veux la misère abolie "

Que Force Ouvrière reprenne à son compte cette déclaration :

FORCE OUVRIERE VEUT LA "MISERE ABOLIE"

**N'abandonnons pas
Continuons le combat !**

F.O. Résultats des Elections 2007

Entreprise	Date des élections	F.O.	C.F.D.T	C.F.T.C.	C.G.T.	C.F.E./C.G.C.	Autres syndicats	
CREDIT AGRIGOLE	25/10/2007	898	141	52		273	365	7 Elus FO
PICKEN PACK	22/02/2007	53			152	40		1 Elu FO
AUCHAN Les Hauts de France	15/03/2007	57		33		14		3 Elus FO
CPAM de Calais	15/03/2007	94	72	14	101			3 Elus FO

Assemblée Générale du syndicat Force Ouvrière d'Eurotunnel

La fièvre est quelque peu retombée après la crise qu'a connue la société Eurotunnel en particulier en fin d'année dernière. Rappelons qu'un plan de sauvetage a été adopté par la majorité des créanciers et que le Conseil d'Administration a examiné et accepté les offres de financement d'un plan de sauvegarde afin de réduire la dette de la société de moitié.



A la fin du mois de mars dernier, Eurotunnel a fait son retour à la Bourse de Paris, après plus de 10 mois d'arrêt.



■ Le Bureau du syndicat Force Ouvrière d'Eurotunnel et Jean-Baptiste KONIECZNY

Le syndicat Force Ouvrière de la société Eurotunnel a tenu une assemblée générale le vendredi 16 février 2007, afin de faire le point sur les difficultés que rencontrent encore les salariés d'Eurotunnel et de la sous-traitance. Le syndicat reste vigilant sur le plan de sauvetage financier... Affaire à suivre.

Casino de Berck-sur-Mer

Grève dans le groupe Partouche

De nombreux camarades Force Ouvrière ont répondu à l'appel de l'ensemble des organisations syndicales du Casino de Berck-sur-Mer (groupe Partouche) le 31 décembre 2006.



■ F.O. distribue des tracts à l'entrée du casino

A la suite de cette mobilisation, dans un premier temps, le groupe Partouche a souhaité lancer une procédure disciplinaire de licenciement à l'encontre de 9 grévistes, dont notre déléguée syndicale Force Ouvrière.

Après avoir maladroitement lancé cette procédure, le groupe Partouche s'apercevant que les grévistes étaient dans leur droit, a fait marche arrière en ne demandant plus qu'à sanctionner deux camarades F.O. et a lancé à leur encontre une procédure de licenciement.

En ce qui concerne notre camarade déléguée syndicale, l'Inspection du Travail vient de rendre son avis. Elle rejette, après enquête, la demande de licenciement. En ce qui concerne notre autre camarade, une procédure en référé a été lancée, les jurés n'ayant pu se prononcer. L'affaire sera maintenant jugée en procédure de "départition".

L'Union Départementale du Pas-de-Calais est bien entendu solidaire de ses militants et adhérents. Elle a distribué des tracts devant le Casino de Berck-sur-Mer, de façon à faire savoir aux clients, comment le groupe Partouche traitait ses employés.

L'Union Départementale Force Ouvrière du Pas-de-Calais ne compte pas en rester là et défendra jusqu'au bout ses camarades.